

LE SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE

SID, Mars 2009

LE RÔLE DU SERVICE DOCUMENTATION/ARCHIVES : L'INFORMATION

Le rôle principal du service d'information et de documentation de la Fondation Alliance française est de fournir aux usagers des éléments de connaissance qu'ils désirent posséder sur l'histoire et l'activité d'une Alliance française. Le service répond aux besoins d'information.

Le traitement de l'information correspond à un ensemble d'activités documentaires : s'informer, collecter, traiter et diffuser des informations auprès des utilisateurs.

Etre en possession de ces diverses informations permet en conséquence, d'évaluer le travail et les activités d'une Alliance française.

L'INFORMATION, UN ATOUT POUR LES ALLIANCES FRANÇAISES

S'informer, se documenter est une constante dans la société, aujourd'hui les organismes en font un atout.

Le service documentation et archives de la Fondation Alliance française est formé à la maîtrise de l'information. Les actuelles technologies de la communication multiplient considérablement la masse d'informations, d'où l'importance d'un service à la fondation qui soit responsable de la gestion de l'information des Alliances.

Pour chaque donnée trouvée on regarde si elle correspond aux besoins des utilisateurs, présents et futurs. Dans ce but on évalue et valide l'information papier (rapport de prise et fin de fonction, programmation culturelle ...) mais aussi les supports électroniques (rapports, article web...).



Les acteurs et utilisateurs de l'information

La communication et information

- Le partage de l'information est impératif si l'on veut que la communication entre les parties (Responsables de zone et AF) soit constructive.
- L'information permet de mieux optimiser la communication entre les parties. Ainsi, compte tenu du nombre grandissant d'AF dans le réseau et de leur éloignement géographique de Paris, les propositions et les projets de ces dernières peuvent continuer à être suivis de près par la fondation et ainsi mieux alimentés.

L'information : outil de décision

- En ayant une information, au plus juste, cela permet d'avoir à un moment donné, un moyen de négociation adéquat.
- La communication est possible si tout le monde a la même information. L'information optimise donc l'échange
- Teneur d'une information appropriée on opère un choix pertinent pour être mieux entouré et conseillé.

L'information est un savoir et une parfaite maîtrise du sujet

L'information permet la pérennité de notre réseau mais aussi un développement croissant de notre activité : la promotion de la langue et de la culture française dans le monde.



LES AUTEURS DE L'INFORMATION

L'information reçue à la Fondation Alliance française

Il s'agit de données et de documents envoyés à la Fondation soit par courriel, soit par envoi postal. Les producteurs d'informations sont les DG, AF et centres associés ainsi que les partenaires comme le MAEE, les Instituts français ...

L'information recherchée

Un travail de recherche et d'analyse sur la toile est nécessaire pour obtenir, d'une part l'information spécifique d'une AF, et d'autre part, suivre le développement d'une AF en s'adaptant à ses moyens et son à organisation.

SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION – SID

Hélène Simonnet
 101 bd Raspail - 75 270 Paris Cedex 06
 Tél: +33 (0)1 53 63 48 21 / Fax: +33 (0)1 45 44 52 10
 Courriel: hsimonnet@fondation-alliancefr.org
 Skype : h.simonnet_fondationaf
 Site: fondation-alliancefr.org